



2EPRO

FORMATION CONDUIRE L'ENTRETIEN DE PARCOURS PROFESSIONNEL

Depuis 2014 toutes les entreprises doivent réaliser un entretien professionnel. L'entretien de parcours professionnel est redéfini dans la loi n°2025-989 du 24 octobre 2025.

Présentiel - Synchron

Objectifs

Permettre aux managers de conduire l'entretien de parcours professionnel dans le respect du nouveau cadre légal, en en faisant un véritable outil de management, de communication et de gestion des emplois et des parcours professionnels (GEPP).



Public Visé

Dirigeant, personne de la fonction RH ou encadrant amené à conduire les entretiens professionnels



Pré Requis

Aucun

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

Situer les nouvelles exigences du dispositif et les thématiques obligatoires de l'EPP

Préparer un entretien de parcours professionnel

Conduire l'entretien en mobilisant les techniques de communication, d'écoute active et d'assertivité

Formaliser l'entretien dans un document écrit conforme, traçable et exploitable par la fonction RH

Parcours pédagogique

Module 1 – Le nouveau cadre légal de l'EPP

- De l'entretien professionnel à l'entretien de parcours professionnel : ce que change la loi n° 2025-989 du 24 octobre 2025
- Le nouveau rythme 1 – 4 – 8 ans et les règles de transition
- Les entretiens spécifiques : mi-carrière (45 ans), avant 60 ans, retour de congés
- Distinguer l'EPP de l'entretien annuel d'évaluation

Module 1 (suite) – Enjeux et articulation RH

- Les enjeux de l'EPP pour le manager et pour le salarié
- Les 5 thématiques obligatoires : compétences, parcours, formation, évolution, CPF/CEP
- L'EPP, outil de GRH et de GEPP ; risques en cas de manquement (abondement CPF, BDESE)
- Étude de cas

Module 2 – Préparer l'entretien

- Adapter une grille d'entretien existante au nouveau cadre
- Construire ou actualiser un guide salarié
- Informations nécessaires à la préparation ; communication en amont auprès des collaborateurs
- Aspects pratiques : planification, durée, organisation logistique

Module 2 (suite) – Conduire l'entretien

- Les registres de communication ; limiter la déperdition du message
- Pratiquer l'écoute active et développer son assertivité
- Aborder sans confusion l'évaluation du travail et le parcours professionnel
- Mises en situation : conduite d'un EPP (dont cas mi-carrière / senior)

Formaliser et tracer l'entretien

- Rédiger une synthèse conforme et signée
- Assurer la traçabilité (SIRH, BDESE, suivi sur 8 ans)

Méthodes pédagogiques

Version : 2EPRO-20260930

● ASFO Grand Sud

Siret : 834 204 273 00017
N° déclaration activité : 76310897031

● ASFO Grand Sud GP

Siret : 508 047 529 00039
N° déclaration activité : 73810082681

● CEFIRC

Siret : 433 785 946 00032
N° déclaration activité : 72640201664

● ASFO Grand Sud Pays Catalan

Siret : 939 696 886 00018
N° déclaration activité : 76660309966



Méthodes pédagogiques

- Echanges autour des situations concrètes rencontrées par les participants
- Mises en situation sur la base de cas élaborés par les participants

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé dans le domaine des Ressources Humaines



Méthodes et modalités d'évaluation

Mise en pratique de situation d'entretien, QCM

Modalités d'accessibilité handicap

Accessible PMR



Durée

7.00 Heures

1 Jour